



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Pôle Environnement et Urbanisme

Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de la Côte-d'Or pour l'année 2025

La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-4 et R.123-34 à R.123-43 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R.133-3 à R.133-13 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 1183 du 26 novembre 2020 portant renouvellement de la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de la Côte-d'Or ;

Vu les demandes d'inscription, de réinscription et de démission reçues au secrétariat de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs ;

Après avoir entendu les candidats à leur inscription ou à leur réinscription sur la liste d'aptitude au cours de sa réunion du 13 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré au cours de sa réunion du 20 novembre 2024,

DÉCIDE

Article 1er : La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département de la Côte-d'Or au titre de l'année 2025 est établie comme suit :

NOM PRÉNOM	QUALITÉ
M. ALEXANDRE Pierre	Expert foncier
M. BARTHELEMY Jacques	Préfet de région honoraire, Ancien Conseiller d'État en service extraordinaire
M. BORNOT Guy	Expert foncier et immobilier en retraite
Mme BOUDJERDA Yamina	Cadre dirigeant dans le domaine associatif
M. BRICLER Patrick	Officier de la gendarmerie en retraite
M. CHARAVEL Jean-Claude	Retraité de l'armée de l'air
M. CHARPENTIER Bruno	Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat en retraite
M. CHARTENET Gérard	Directeur régional adjoint de la fonction publique de l'Etat en retraite

Mme CHOUET-LEFRANC Josette	Fonctionnaire de l'Etat en retraite
M. COLLARD Daniel	Officier télémécanicien de l'armée de l'air en retraite
M. COLOT Philippe	Officier de gendarmerie en retraite
M. DAURELLE Jean-Marc	Expert agricole et foncier agréé et expert judiciaire près la cour d'appel de Dijon
M. DE LA GRANGE François	Fonctionnaire Ministère de l'Intérieur en retraite
M. DEMONFAUCON Daniel	Inspecteur d'académie honoraire Inspecteur pédagogique régional honoraire
M. DUROUX Alain	Ingénieur territorial en retraite
Mme DUROUX Annie	Attaché d'administration en retraite
M. FERREUX Jean-Marie	Consultant et maître de conférence en gestion logistique et législation du travail
M. GENEVES Michel	Colonel en retraite de l'armée de terre
M. GIACOMEL Gilles	Ingénieur technico-commercial
M. JEOFFROY Jean-Luc	Ingénieur en chef du Conseil départemental de Côte d'Or en retraite
M. LANTERNIER Dominique	Proviseur honoraire de lycée en retraite
M. LECLERCQ Georges	Officier général de l'armée de l'air
M. MAGNET Bernard	Colonel honoraire de gendarmerie
Mme MARCHAND-HERPREUX Magdeleine	Responsable export, retraitée
M. MARTIN Daniel	Ingénieur divisionnaire des TPE en retraite
M. MERIAUX Jean-Michel	Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement
M. PECHINOT Jean-Bernard	Directeur technique de service eaux/assainissement, en retraite
M. POTEL Gérard	Ingénieur en chef des Télécommunications en retraite
M. ROCHE Christian	Responsable Qualité chez Schneider Electric en retraite
M. SIMONNOT Jacques	Adjoint au subdivisionnaire DDE DIJON SUD, en retraite
M. TINELLI Antonio	Retraité de la gendarmerie
Mme VOLPOET Carole	Ingénierie principale travaux
M. VUILLOT Bernard	Ingénieur de la Fonction publique territoriale en retraite

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte-d'Or. Elle peut être consultée à la préfecture de la Côte-d'Or (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Pôle environnement et urbanisme, 53 rue de la préfecture, 21000 DIJON) et au greffe du tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas, 21000 DIJON).

Article 3 : Le président du tribunal administratif de Dijon et le secrétaire général de la Préfecture de la Côte-d'Or sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Dijon, le 12/12/26

Le Président de la commission,
Président du Tribunal Administratif de Dijon

M. David ZUPAN

